



Présents : José HERBET, Magali LÉGER, Claire ROUSSEL, Claudine LEQUIEN, Antony DELVILLE, Jeannine BENOIT, Laurence BÉCUE, Colette ROUSSEAU, Lionel HERBET, Lysiane CAPON, Gérald BRÉZIN, Catherine BATICLE, Jérôme COURMONT, Jean-Paul PIERRE

Absent : Guillaume FLAHAUT (excusé)

Secrétaire de séance : Claudine LEQUIEN

Subvention FC SAMARA jeunes

À l'unanimité, le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 500 € à l'association FC SAMARA JEUNES

Subvention à l'association sportive de picquigny

Le conseil vote une subvention de 300 € à l'ASP par 9 voix pour, 2 abstentions et 3 voix contre à la condition qu'une équipe « vétérans » soit constituée et annule la subvention de 915 euros initialement votée au budget primitif de l'exercice 2010.

Subvention exceptionnelle au judo-club

Afin de financer l'achat de tapis neufs, le conseil vote à l'unanimité une subvention de 500 € au judo-club de Picquigny.

Décision budgétaire modificative : budget eau

• Recettes de fonctionnement :

704 : participation travaux : + 8 388 €

• Dépenses de fonctionnement :

6061 : achat de timbres + 503 €

615 : entretien et réparations + 7 885 €

Achat d'une parcelle de terrain rue des 4 moulins

Le conseil décide de procéder à l'achat d'une parcelle cadastrée AB 512 d'une superficie de 64 m² à Monsieur HENROTTE au prix de 15 € le m² soit la somme totale de 960 €, les frais de notaire en sus et autorise le maire à procéder à la signature de l'acte notarié concernant cet achat.

Plan d'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Antony DELVILLE présente les conclusions du rapport concernant la plan d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver les termes du dit rapport.

Encaissement de chèques

Le conseil municipal accepte l'encaissement des chèques suivants :

1 588,29 € concernant le remboursement d'un sinistre sur le muret rue des Chanoines ; 65,03 € de l'entreprise BEURAIN concernant un sinistre sur un panneau de signalisation rue de Saint Pierre ; 80 € du garage TMS concernant un don pour la course du 13 juillet

Aménagements sécurité sur la RD 1235

Monsieur le Maire présente un devis concernant l'aménagement de la chaussée rue Jean-Jacques Rousseaux : renforcement de la sécurité par le marquage d'ilot en axe en résine rouge pour un montant HT de 11 636,60 €. et Une aide de 70 % du Conseil Général peut être obtenue.

Le conseil municipal décide de faire réaliser les travaux, de solliciter l'aide du Conseil Général et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches concernant ce projet.

Communications diverses :

Un jury « maisons fleuries » a effectué un classement qui sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion — Des remerciements ont été adressés au Conseil Général concernant l'aménagement de la RD 1235 — Pour l'instant, les chiffres de fréquentation du camping municipal sont bons — Une réponse concernant l'annulation de la fête médiévale est en cours d'élaboration — Le centre de loisirs a connu un vif succès. — Claudine LEQUIEN indique qu'elle a eu une demande d'installation de jardinières rue Philippe Ermenault

Tarifs location salles au 01/01/2011

SALLE DES FÊTES		1 jour	2 jours
Pers. Extérieures	sans cuisine ni vaisselle	280 €	400 €
À but commercial	sans cuisine ni vaisselle	250 €	500 €
avec vaisselle, cuisine et lave-vaisselle	50 personnes	450 €	550 €
	100 personnes	500 €	600 €
	150 personnes	550 €	680 €
Habitants Picquigny	sans cuisine ni vaisselle	250 €	500 €
avec vaisselle, cuisine et lave-vaisselle	50 personnes	450 €	550 €
	100 personnes	500 €	600 €
	150 personnes	550 €	680 €

SALLE POLYVALENTE		1 jour	2 jours
Pers. Extérieures	sans cuisine ni vaisselle	380 €	500 €
Option lave-vaisselle et cuisine		60 €	
avec tout le matériel de cuisine	50 personnes	530 €	650 €
	100 personnes	630 €	730 €
	150 personnes	700 €	800 €
Habitants Picquigny	sans cuisine ni vaisselle	200 €	300 €
Option lave-vaisselle et cuisine		60 €	
avec vaisselle, cuisine et lave-vaisselle	50 personnes	450 €	550 €
	100 personnes	500 €	600 €
	150 personnes	550 €	680 €

Pour les deux salles : 1 chèque de caution 300 € // 1 acompte de réservation 150 € + chèque de caution de 50 € pour les poubelles.

SALLE RUE DES CHANOINES		1 jour	2 jours
Pers. Extérieures	sans cuisine ni vaisselle	200 €	300 €
Placard de 50 couverts		40 €	
50 personnes maximum			
Habitants Picquigny	sans cuisine ni vaisselle	200 €	300 €
Placard de 50 couverts		60 €	
Chèque de caution de 300 € et acompte réservation de 100 €			

À l'unanimité, le conseil vote les nouveaux tarifs de locations des salles au 01/01/2011 tels que définis ci-avant.

Lors d'une prochaine réunion, sera proposée une modification du règlement intérieur de location des salles.